

La valeur des actions de Canfor est en hausse. Bien que cette société ait connu des difficultés, la valeur du titre a augmenté de 21,8 p. 100. Le prix des actions d'Abitibi a augmenté de 7,2 p. 100 et celui des actions de West Fraser, une petite société, de 5,73 p. 100. A la fermeture du marché vendredi dernier, l'indice des valeurs forestières avait augmenté de 8,6 p. 100 au total par rapport au 29 décembre, date antérieure à la signature de l'entente. Le député d'en face prétend que les conservateurs jugent tout en fonction des marchés boursiers. Là n'est pas la question. Ces marchés ont un fonctionnement qui leur est propre. Ils traduisent la pensée des investisseurs. Ainsi, d'après les investisseurs, l'industrie est en meilleure posture maintenant qu'avant la signature de l'entente. Cela est important puisque ce sont les investisseurs qui financeront la création d'emplois.

En conclusion, monsieur le Président, permettez-moi de citer un dernier paragraphe de la lettre du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique. Il s'agit d'un paragraphe important, que voici:

Le Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique reconnaît que le règlement négocié du différend au sujet du bois d'oeuvre impose un fardeau supplémentaire à l'industrie canadienne du sciage. Cependant, étant donné que le gouvernement des États-Unis aurait imposé ce fardeau de toute manière, la solution retenue constitue un moindre mal. Nous sommes convaincus que la formule pourra être adaptée graduellement de sorte que l'industrie canadienne pourra survivre et prospérer à l'avenir.

Cette adaptation exigera une grande collaboration entre l'industrie, le gouvernement et les travailleurs. Il importe d'amorcer le plus rapidement possible la recherche des solutions qui s'imposent.

Je suis d'accord avec le Syndicat. Il est temps de clore le débat sur cette question, de mettre l'entente en vigueur et de poursuivre la négociation d'un nouveau traité commercial.